

REGLEMENT

« LE CHALLENGE DES CAMPANNES »

ARTICLE 1 :

Il est créé un challenge dit « **Le Challenge des Campanes** » visant à récompenser les qualités cynophiles des chiens Britanniques participant aux six Journées de Field-trials d'Automne sur Bécasses organisées en Languedoc-Roussillon et Provence – Alpes - Cote d'Azur par le Pointer Club Français et le Club du Setter Anglais.

ARTICLE 2 :

Ce Challenge est institué par l'ADP (Association des Dresseurs Professionnels) en partenariat avec la FED83 (Fédération Chasseurs du Var) et le CNB 83 (Club National des Bécassiers)

ARTICLE 3 :

Il sera remis un trophée, **remis en jeu chaque année, ou attribué annuellement**, en fonction de la décision des partenaires , à l'issu du dernier concours organisé par ces deux clubs, récompensant le propriétaire du meilleur chien Britannique ayant obtenu le maximum de points pendant ces 6 journées de Field Trial. La remise de ce challenge se fera lors des résultats de la dernière épreuve.

ARTICLE 4 :

Le financement du challenge est pris en charge par la FED 83 et le CNB 83

ARTICLE 5 :

Le vainqueur sera déterminé par addition de points obtenus lors des 6 présentations, selon le barème suivant :

Ne seront comptabilisé pour le challenge que les récompenses obtenues en couple.

CACT.....	12 points
RCACT.....	10 points
1 ^{er} EXCELLENT	8 points
EXCELLENT	7 points
TRES BON (qu'importe le classement).....	5 points
BON.....	2 points
CQN	3 points

En cas d'égalité de points, les chiens seront départagés

Comme suit :

Entre mâle et femelle, les femelles seront avantagées.

Entre même sexe, par l'âge, le plus jeune sera récompensé.

ARTICLE 6 :

Chaque organisateur prend l'engagement de transmettre dans les meilleurs délais à l'organisateur du dernier concours les résultats de son épreuve pour l'établissement du classement.

ARTICLE 7 :

Si le challenge se transmet annuellement, Chaque année L'organisateur de la dernière journée aura la charge de récupérer le challenge pour qu'il soit remis en jeu.